

ANNE DU VALMOËT

PAR

M. MARYAN.

XVI

(Suite.)

Il était quatre heures du soir, le lendemain, lorsque les funérailles de la vieille dame étant terminées, on se réunit dans le grand salon pour entendre la lecture du testament.

Depuis longtemps, aucun visiteur n'avait mis le pied dans cette vaste pièce richement meublée à l'ancienne mode. Le matin, on l'avait ouverte pour recevoir ceux qui venaient suivre le convoi, et un feu léger, allumé dans la cheminée monumentale, atténuait à peine cette odeur humide et désagréable, particulière aux appartements inhabités.

Madame du Valmoët, debout près de la cheminée, présentait à la flamme le bout de son petit pied aristocratique, tandis qu'une de ses mains, retombant négligemment, tranchait par sa blancheur sur sa longue robe de deuil. A quelques pas d'elle, M. Louis de Pernay examinait, d'un air qu'il essayait de rendre indifférent, des billets de faire-part placés sur une table.

Il leva tout à coup les yeux sur madame du Valmoët :

— Vous connaissez le contenu du testament, ma cousine ?

— A peu près, répondit-elle doucement. Ma pauvre tante m'avait lu l'article me concernant.

— Et cet article ?... Pardonnez-moi, mais je serais désireux d'en connaître la teneur, si toutefois vous n'avez pas de répugnance à...

— Ma tante me légua 650,000 francs, répondit-elle d'une voix calme, bien qu'une bouffée d'orgueil et d'ivresse montât à son cerveau, évoquant des visions dorées.

— Et à combien évalue-t-on sa fortune ?

— Je ne sais trop... A un peu plus d'un million, je crois. Le jeune homme mordit sa lèvre.

— En ce cas, vous seriez avantagée... Cependant Catherine (vous savez qu'elle m'a élevé et qu'elle m'aime beaucoup) prétend que je suis, moi, favorisé par le testament de ma tante... Elle n'a pas voulu m'en dire plus long parce que sa maîtresse, dit-elle, était mystérieuse, fantasque, et a pu changer ses dispositions à son insu... L'attente est longue, n'est-ce pas, ma cousine ? ajouta-t-il. Le notaire devrait déjà être ici...

Maintenant que le moment décisif était arrivé, une angoisse inconnue s'emparait de madame du Valmoët. Oui, la veille, elle avait ressenti une émotion terrible. Catherine avait déclaré au notaire qu'elle avait vu sa maîtresse, peu de semaines avant sa mort, écrire quelques lignes mystérieuses. Madame Humbert lui avait ensuite commandé impérieusement de quitter la chambre, et avait dû se lever pour serrer elle-même le document en question.

Le notaire avait procédé à l'examen des papiers sans rien trouver, et, certain d'avoir examiné chacun des meubles de la chambre de madame Humbert, il conclut qu'elle avait jeté dans le feu qui brûlait nuit et jour chez elle un essai ou une lettre qu'elle avait renoncé à écrire.

Les traits renfrognés de Catherine étaient devenus plus maussades, et Laurence avait éprouvé une impression de soulagement.

Le notaire entra. Il tenait à la main une enveloppe scellée de cinq cachets de cire, déposée en son étude depuis deux ans, et, ayant salué ses clients, il l'assit, décacheta l'enveloppe, et se disposa à en lire le contenu.

Tout à coup, la porte s'ouvrit avec violence, et Catherine, le visage empourpré, entra dans le salon.

— J'ai trouvé le testament, le vrai, le dernier testament ! s'écria-t-elle, lançant au jeune homme un regard de triomphe. Il était dans la bonbonnière de madame !

Elle déposa en effet sur la table une petite boîte en émail vert foncé, que chacun se souvint avoir vue souvent entre les mains de la vieille dame, et le notaire, la prenant aussitôt, en retira une feuille de papier repliée sous un très petit volume.

— Ce me paraît être en effet l'écriture de madame Humbert, dit-il, tendant le papier à Laurence.

La jeune femme jeta un regard rapide sur les caractères tremblés, et fit un signe affirmatif. Le notaire prit quelques papiers, leur compara l'écriture, et lut à haute voix :

« Ceci est mon testament.

« Je donne et lègue à mon cousin Louis de Pernay, qui s'est montré à mon égard indifférent, peut-être, mais désintéressé, la totalité de mes biens, tant meubles qu'immeubles, à charge par lui de faire une rente viagère de deux mille francs à ma cousine Laurence du Valmoët, née de Pernay, une rente viagère de deux mille francs à ma femme de chambre, Catherine Durand, et une rente viagère de mille francs à chacun de mes deux autres domestiques. Il devra en outre donner à l'hospice une somme de cinquante mille francs, exempte de tout droit.

« Fait à Blois, le cinq octobre mil huit cent...

« JULIE DE PERNAY, veuve Humbert. »

Si une heure auparavant, on eût fait pressentir à madame du Valmoët la teneur de ce testament, elle n'eût sans doute pas eu avoir la force d'en entendre la lecture sans se livrer à un réel désespoir. L'orgueil, cependant, vint à son secours, et tandis qu'un affreux cauchemar semblait se jouer de ses pensées, elle dit d'une voix calme qui lui parut à elle-même celle d'une étrangère :

— Mon cousin voudra bien disposer de la rente qui m'est destinée en faveur de Catherine... Elle la mérite par la manière dont elle a servi ses intérêts, et moi, je la refuse expressément.

— Mais, ma cousine, s'écria le jeune homme dont la joie éclatait sans contrainte, vous me permettez, au contraire, de ne pas tenir compte d'un sentiment un peu prompt... Je reconnais que cette rente n'est pas proportionnée aux services que vous avez rendus à madame Humbert, mais...

— Vous avez raison, interrompit-elle avec calme. Je n'ai pas soigné ma tante pour de l'argent, et nulle rente ne saurait compenser les veilles, les fatigues, la santé altérée... Je vous le répète, je ne puis accepter ce legs ; la forme sous laquelle il m'est fait est blessante... J'ai vécu jusqu'ici honorablement avec mon seul revenu ; il en sera de même pour l'avenir...

Elle s'inclina avec un sourire un peu forcé et sortit de la chambre. Plus tard, elle se demanda comment elle avait pu

assumer ce calme surprenant, alors que l'espérance déçue, l'humiliation et la colère gonflaient son cœur à le briser. Elle rencontra dans l'escalier Anne et la vieille Manette, aussi anxieuses l'une que l'autre.

— Eh bien ? s'écria la jeune fille.

— Eh bien ! rien n'est changé pour moi... Ma cousine m'a traitée de la même manière que sa servante, et j'ai dû protester contre cette assimilation en refusant ce qu'elle avait fait en ma faveur...

Ce fut tout ce qu'elle put dire en commandant encore aux accents troublés et agités de sa voix. Elle entra dans le salon de son pas ordinaire, puis, tout à coup, chancela et chercha un appui... Anne s'élança vers elle, Manette courut à la fenêtre qui, grande ouverte, laissa pénétrer un rayon de soleil encore tiède et brillant...

Laurence s'évanouit et tomba sur les coussins un divan.

XVII

Quelques jours s'étaient écoulés, et les événements que nous venons de rapporter continuaient à occuper toute la ville. Une sympathie universelle était prodiguée à madame du Valmoët, dont on s'accordait à admirer la conduite fière et digne.

— Une seule chose m'étonne, s'écria une jeune femme enthousiaste qui avait fait un mariage d'argent, et qui ne trouvait pas assez de mots pour louer le désintéressement que Laurence avait montré en refusant la rente de deux mille francs, c'est que notre amie n'ait pas quitté à l'heure même la maison dont l'intrigant qui l'a spoliée est aujourd'hui le propriétaire.

— En cela, répliqua vivement une autre dame, elle fait preuve de bon goût, et montre qu'il est au-dessous d'elle d'éprouver de la rancune contre M. de Pernay.

— Cependant, elle ne restera pas dans cette maison, où tout lui rappelle des souvenirs pénibles ?

— Oh ! non, certainement. Je lui ai déjà parlé d'un appartement qui se trouve vacant en ce moment tout près de moi...

— Et qu'a-t-elle répondu ?

— Elle n'a pas encore arrêté ses plans d'avenir, mais elle prendra incessamment une décision.

— Elle ne quittera point Blois ?

— Où pourrait-elle aller ? Oh ! trouverait-elle plus de sympathies, d'amitiés, de considération ? Oh ! c'est une personne d'un grand tact ! Et si généreuse !... Savez-vous où elle allait, il y a une heure, quand je l'ai rencontrée ? Au cimetière, sur la tombe de cette femme ingrate et fautive qui a absorbé les meilleures années de sa vie pour méconnaître ensuite son dévouement !...

C'était vrai. Laurence, lassée et énervée du rôle qu'elle jouait et des visites pressées et curieuses qu'elle était obligée de recevoir, avait annoncé son intention d'aller porter quelques fleurs sur la tombe de sa vieille parente. Elle avait refusé l'offre qu'Anne s'était empressée de lui faire de l'accompagner : elle avait besoin de solitude. Depuis l'affreux désappointement qui avait ruiné ses espérances, elle n'avait pu se livrer en paix à son chagrin ; ne fallait-il pas montrer à ses amis qu'elle acceptait ce dernier coup avec résignation, et qu'elle n'avait point été guidée, en soignant sa cousine, par des motifs sordides ?

D'autres pensées, cependant, la tourmentaient en ce moment, et lorsqu'elle rentra chez elle, elle trahit son ardente préoccupation en demandant avec une vivacité inaccoutumée s'il y avait des lettres et des cartes.

Oui, le courrier avait apporté quelques billets affectueux et plusieurs personnes étaient venues en son absence...

La jeune femme prit d'une main fébrile les cartes placées sur le petit plateau de l'antichambre et les examina d'un coup d'œil anxieux et rapide.

Il était venu enfin... Mais un nuage couvrit les yeux de Laurence, et une sensation de faiblesse s'empara d'elle ; au bas de la carte se trouvaient ces trois petites lettres qui, banales pour les uns, ont fait battre et ont désolé tant de cœurs : p. p. c.

Elle s'appuya un instant contre la muraille, puis, ayant surmonté ce moment de défaillance, elle emporta les cartes sans rien dire, et les jeta sur la table de sa chambre.

Manette, qui l'avait suivie, la débarrassa de son châle.

— Madame de Saint-Pierre reviendra demain... M. Darras a beaucoup regretté de ne pas rencontrer Madame... M. de Prévèlle aussi semblait bien fâché ; il part pour l'Italie... Je suis surprise que Madame ne l'ait pas aperçu : il est venu aussitôt qu'elle a été sortie.

— N'a-t-il pas dit qu'il reviendrait ? demanda Laurence d'une voix qu'elle essayait de rendre indifférente.

— Non Madame, car il part ce soir.

Madame du Valmoët ôta son chapeau, plia son voile de gaze avec un soin méticuleux, et s'assit comme pour ouvrir ses lettres. Mais à peine la servante fut-elle sortie qu'elle se leva brusquement, et, se tenant debout près de la table, elle regarda d'un air sombre cette carte qui avait anéanti tous ses rêves, cet adieu si inattendu après les paroles prononcées par M. de Prévèlle. Une lutte pénible se livrait en elle ; une colère aussi vive que pouvait en ressentir sa nature plus tenace qu'ardente combattait le sentiment doux et tendre éclos dans la maturité de sa vie. Un instant, une larme vint à ses yeux et trembla au bord de ses cils à la pensée de ce qui aurait pu être... Mais cette larme ne tomba pas : le mépris et le ressentiment la séchèrent aussitôt, et elle comprit, au vide soudain qui se fit en elle et au déchirement qui blessa son cœur, qu'elle avait arraché de son piedestal l'idole de la veille...

Quelques minutes s'étaient écoulées dans ces pensées douloureuses. Un feu inaccoutumé colorait ses joues pâles, et des bourdonnements étranges, le battement précipité de ses tempes l'empêchèrent d'entendre la porte s'ouvrir derrière elle. Anne entra dans la chambre.

— Quoi ! vous êtes de retour, et vous ne me l'avez pas fait dire ! Chère Laurence, cette sortie ne vous a-t-elle point fatiguée ? Vos joues sont brûlantes, on dirait que vous avez la fièvre.

Madame du Valmoët jeta à la jeune fille un regard plein d'un intérêt et d'une compassion étranges. Tant qu'elle avait espéré être heureuse, elle ne s'était guère préoccupée de ce cœur que son bonheur même devait blesser. Maintenant elle se sentait prise pour Anne d'une réelle pitié, et elle chercha à retarder le coup qui allait la frapper, elle aussi.

— Laissez ces papiers et ces cartes, et venez me lire mes lettres, dit-elle avec douceur. J'ai les yeux fatigués et la tête en feu.

Elle alla s'asseoir sur une causeuse, et ferma les yeux tandis qu'Anne décachetait quelques billets et les lisait à haute voix.

— Oh ! ceci est une vraie lettre, une longue lettre, dit la jeune fille, s'apprêtant à ouvrir une enveloppe gonflée.

Madame du Valmoët se pencha, et reconnut l'écriture de Georges Auvray.

— Donnez-moi cela, fit-elle vivement : je sais ce que c'est, cette lettre est personnelle.

Un soupir mal étouffé s'échappa de sa poitrine tandis qu'elle déplaçait les feuillets couverts d'une large et mâle écriture. Beaucoup de femmes, à sa place, se fussent enfermées pour pleurer en liberté leur rêve évanoui. Mais madame du Valmoët avait été accoutumée à dominer ses impressions, et d'ailleurs, l'orgueil blessé essayant de lui persuader qu'elle n'avait pas sérieusement aimé M. de Prévèlle, elle prétendait étouffer de ses propres mains les regrets qui agitaient son cœur.

La lettre de Georges était triste et découragée.

« Me voici à Paris, » disait-il après avoir exprimé à madame du Valmoët sa sympathie au sujet de la mort de madame Humbert, « et j'y suis jusqu'à ce que le sort de mon livre soit fixé. Il n'a encore fait, hélas ! nul bruit dans le monde littéraire : les critiques restent muets, les articles de journaux obtenus par votre intermédiaire ont été maladroitement, et les moyens de publicité mis en œuvre par l'éditeur n'ont pas même forcé l'attention. Tantôt j'essaie de me persuader que même un chef-d'œuvre ne s'impose pas facilement à l'indifférence du public pour tout inconnu ; j'évoque alors la pensée de tous ceux qui ont poursuivi la célébrité pendant des années avant de l'obtenir ; tantôt je me décourage en me disant que mon livre, à moi, n'est pas un chef-d'œuvre, et que l'attente, fût-elle récompensée, ne peut que détruire mon espoir. Ce n'est pas seulement le succès qu'il me faudrait, c'est un prompt succès... Non, je n'ai pas le tempérament de l'écrivain : il me manque la patience, l'espoir infatigable, et surtout la confiance en mon œuvre... Je crains que cette œuvre ne soit médiocre. Plus je la relis, plus je la creuse, moins j'y trouve ce souffle puissant qui doit échauffer tout bon livre, en lui communiquant l'esprit de suite, l'unité, le cachet d'une intention vigoureuse et précise... Chère madame, vous, si bon juge, avez bien voulu louer la délicatesse et même la profondeur, disiez-vous, de quelques-unes des idées qu'il renferme... Mais ces pensées, fussent-elles bonnes, se reliaient mal : ce sont des fleurs coupées, assemblées en un bouquet... Tout bouquet est éphémère ; dût-il charmer, il ne charme qu'un instant. Qui ne lui préférerait la plante robuste, moins fleurie peut-être, dont les racines sont vigoureuses, dont la tige unique produit en une harmonie plus sobre ses feuilles et ses fleurs ?... »

« J'ai la fièvre... J'ai envoyé mon livre à des critiques en renom, les suppliant de l'encourager ou de l'accabler d'un coup. Je tenterai une autre épreuve, devant laquelle ma lâcheté a reculé jusqu'ici, parce qu'elle sera décisive à mes yeux... Je demanderai à mon oncle de le lire... S'il prédit le succès à l'auteur, qui lui demeurera inconnu, s'il voit dans ces pages le germe même informe d'une réputation, je me remettrai au travail et je vaincrai l'indifférence, l'hostilité même... S'il juge mon essai malheureux et stérile, je jetterai à jamais ma plume, et j'irai, pendant quelques années, demander à des pays nouveaux, à des scènes animées et changeantes, l'oubli de cet amour pour lequel j'aurai fait tant de sacrifices... »

Madame du Valmoët lisait lentement, car en dépit de l'intérêt qu'elle portait au jeune homme, son propre sort venait souvent la distraire et entraîner ses pensées bien loin de la lettre qu'elle tenait dans ses mains. Anne se lassa de cette longue attente : elle se leva, déplaça une jardinière, rangea quelques livres, et fit tomber par mégarde les cartes posées sur le bord de la table. Comme elle les ramassait, celle de M. de Prévèlle frappa ses regards... Depuis la visite qu'il avait faite à sa belle-mère, le lendemain de la mort de madame Humbert, mille idées confuses s'étaient emparées de son esprit... Mais cette fois, c'était bien fini !...

Elle était trop jeune pour que l'orgueil, la colère ou le mépris séchassent ses larmes, à elle... Des pleurs involontaires, cette rosée amère et cependant bienfaisante qui accompagne les douleurs de son âge jaillirent de ses yeux. Quand madame du Valmoët releva la tête, elle la vit immobile, tenant encore entre ses mains le petit morceau de carton satiné.

— Anne, dit-elle d'une voix vibrante de sympathie, venez auprès de moi.

Anne obéit machinalement, ses doigts tenant toujours la carte.

Elle souffrait trop, en ce moment, pour songer à regretter que son secret eût été découvert. Elle laissa aller sa tête sur l'épaule de Laurence, et écouta en étouffant ses sanglots la voix basse et indignée qui cherchait à la consoler en excitant son ressentiment.

— Oui, oui, murmurait madame du Valmoët avec amertume, il avait éprouvé pour vous... et ensuite pour une autre... un de ces caprices que les poètes jugent si innocents, s'agit-il de briser un cœur... — L'autre était pauvre... Il vous manquait, à vous, quelques milliers de francs pour réaliser son idéal... Oui, enfant, regardez cette carte ! Ces trois lettres cruelles ont été tracées par la même main, qui produit tant de choses nobles et touchantes... Nous l'avons vu célébrer dans ses vers la générosité, l'enthousiasme, le dévouement et l'amour !... O comédie !... Vous l'avez inspiré un instant, vous avez rafraîchi sa sève, jeté quelques fleurs sur sa route... C'est assez, il vous quitte et va chercher l'inspiration ailleurs. Vous n'étiez pas assez riche pour acheter son amour menteur et banal !...

A mesure qu'elle parlait, un calme réel renaissait dans le cœur de madame du Valmoët. L'équilibre de cette nature, un instant bouleversé, reprenait son empire ; elle sentait qu'avant peu elle aurait triomphé de sa propre faiblesse, et cette pensée l'aidait à supporter les amertumes du présent.

Anne releva enfin la tête.

— Dieu m'aidera à dominer mon chagrin et à oublier mon rêve, dit-elle d'une voix brisée. Mais je crois que je souffrirais moins si c'était la mort qui l'eût séparé de moi... Oh ! Laurence, ce n'est pas seulement lui que je perds !... Il a détruit mon idéal !

Il y avait quelque chose de si navrant dans cette plainte, que madame du Valmoët tressaillit. Mais un pli profond vint creuser son front blanc, et sa lèvre se contracta en songeant aux ruines de son propre cœur. Les fleurs pouvaient encore renaître dans l'âme pleine de sève de la jeune fille ; mais en trompant la femme déjà murie, Jean de Prévèlle avait desséché à jamais la source qui avait jailli dans son sein. En dépit de ses cheveux dorés et de ses traits délicats, Laurence ne devait plus jamais être jeune.

(La suite au prochain numéro.)

Maladies des reins et de la vessie. — En faisant usage des Amers de Houblon pour ces différentes maladies, vous êtes certain de guérir promptement, même si vous eussiez employé quelques-uns de ces poisons qui sont débités pour des spécifiques.